

(11)
(N° 85.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 8 FÉVRIER 1877.

RÉVISION DU CODE DE COMMERCE ⁽¹⁾.

(AMENDEMENTS DU GOUVERNEMENT AU LIVRE II.)

TITRE VII.

ART. 1^{er}.

Amendement proposé par M. VAN HUMBÉCK.

Après : Le profit espéré des marchandises, ajouter : Le loyer des gens de mer.

(1) Projet de loi, n° 14 (session de 1870-1871).

Rapport sur les titres I à VIII, X et XI, XIII et XV, livre II, n° 86 (session de 1871-1872).

Rapport sur les titres IX et XI, livre II, n° 105 (session de 1870-1871).

Rapport sur les amendements du Gouvernement, n° 237 (session de 1874-1875).

Amendements aux titres I et II, n° 80 et 81.
